



Septembre 2007, n° 61

# L'Incorruptible

Bulletin des Amis de Robespierre

« Combien de gens ne s'attendent qu'aux tragédies qui représentent des catastrophes des princesses et de rois »  
Maximilien Robespierre



## Parution du Tome XI des Œuvres complètes de Robespierre

Ce volume de plus de 450 pages met à la disposition du public et des chercheurs un complément imposant d'œuvres non publiées dans la première édition. Elles s'échelonnent de 1784 à 1794 et prennent une ampleur particulière dans la période où Robespierre fut un directeur actif de l'Académie d'Arras, puis avec ses premiers combats lors de la convocation des États généraux et sous la Constituante. Des textes de premier plan se succèdent, comme la défense de Dupond (1789), qui met en lumière le traitement arbitraire réservé aux victimes des lettres de cachet. La défense des droits des bâtards (1786) annonce la législation de 1793 pour l'égalité des partages dans les successions, y compris en faveur des enfants naturels reconnus ; un discours de 1787 se prononce pour l'élargissement de l'espace public aux femmes dans les lieux de production des arts et des sciences ; l'Adresse aux Français (juillet 1791) éclaire les circonstances de la fusillade du Champ de Mars. Enfin, quelques manuscrits accompagnent la réédition de son Carnet (1793) et celle des Notes contre les dantonistes (1794), établies par Albert Mathiez, et les précieuses lettres qui ont pu être retrouvées.

Comme on peut le voir dans la table des matières que nous publions page 6, ce onzième tome comporte 275 pages de textes importants publiés par Robespierre à Arras.

Bon nombre des 30 textes rassemblés ont été découverts aux Archives départementales du Pas-de-Calais grâce au travail opiniâtre de notre secrétaire Christian Lescureux et ils bénéficient d'annotations précieuses de l'historienne Florence GAUTHIER qui a réalisé cet ouvrage, édité par la Société des Etudes Robespierristes.

Ce Onzième tome d'une œuvre exceptionnelle réalisée sur près d'un siècle par d'éminents historiens de la Révolution française, sera en vente dès le 15 décembre 2007. On peut d'ores et déjà le commander au prix réduit de souscription de 35 € (voir page 6).

### Sommaire :

Le Pas-de-Calais sous l'Empire	2
Le Louvre sous la Révolution et l'Empire	3
Correspondance de Darthé	4
Hommage à Robespierre, 28 juillet 2007	5
Tome XI des Œuvres de Robespierre	6
Thermidor	7
Politique et Philosophie de Maximilien	9
Robespierre dans le texte	10



## Les Communautés juives à l'épreuve de la Révolution et de l'Empire



RENCONTRE DEBAT

animée par Georges SENTIS, docteur en histoire, Président de l'ARBR.  
Auteur de l'ouvrage *Comprendre les racines de l'antisémitisme contemporain*

Mercredi 3 Octobre 2007 à 17 h.30  
OFFICE CULTUREL d'ARRAS  
61 gd place  
Entrée libre





## Le Louvre sous la Révolution et l'Empire.

Alors qu'une antenne du Louvre devrait voir le jour en 2009 sur nos terres d'Artois, il m'a paru intéressant de revenir le temps d'un article sur ce musée créé par nos révolutionnaires et développé par l'Empereur Napoléon Ier.

Délaissé des souverains successifs pendant plus d'un siècle, le palais du Louvre aura nécessité des travaux considérables de restauration et d'aménagement, les talents d'un architecte comme Fontaine, les qualités d'organisateur et la sûreté de goût exceptionnelle que possède Vivant Denon, ainsi que la volonté de Napoléon pour en faire en quelques années le plus prestigieux musée du monde.

Créé en 1793, le musée du Louvre ne présente d'abord que des expositions temporaires qui permettent de montrer aux Parisiens les œuvres d'art rapportées par les armées de la République des régions conquises de la Belgique, de la Hollande, de la rive gauche du Rhin, de Suisse et d'Italie.

A partir de 1799, il devient un musée permanent et tous les deux ans, il accueille dans le Grand Salon, appelé aussi salon Carré du Louvre, "les ouvrages de peinture, sculpture, architecture et gravure des artistes vivants", autrement dit le Salon, lequel tient son nom, depuis l'Ancien Régime, de la salle qui lui est réservée.

En 1804, la presse unanime vante "la belle ordonnance de cette exposition, l'admirable harmonie entre tant d'objets qui se touchent sans se nuire et dont l'arrangement atteste un goût éclairé et une profonde connaissance des effets. "Ces éloges reviennent à Dominique-Vivant Denon, maître d'œuvre de l'organisation de ce Salon, le premier dont il a la responsabilité depuis sa nomination, le 19 Novembre 1802 par le Premier consul, au poste de directeur général des musées.

Dans leur majeure partie, ces chefs-d'œuvre qui sans cesse enrichissent l'extraordinaire collection du musée ont été "recueillis", pour utiliser l'euphémisme de l'époque, lors des campagnes militaires, principalement en Italie.

Le 2 Décembre 1804 pour célébrer le sacre de l'Empereur, le Louvre illuminé ajoute sa touche fastueuse aux multiples fêtes données dans la capitale. Alors que les préparatifs du débarquement en Angleterre sont presque terminés, Napoléon fait exposer la tapisserie de Bayeux dans la grande galerie, ce qui, dans les circonstances, stimule l'enthousiasme des Parisiens pour son projet.

Le 14 Octobre 1807, pour fêter le premier anniversaire de la bataille d'Iéna, sont exposés les statues, bustes, bas-reliefs, bronzes et autres antiquités, peintures et dessins conquis par la Grande Armée pendant les campagnes de Prusse et de Pologne. Après l'annexion des Etats pontificaux, Rome paie un lourd tribut en peintures et sculptures prélevées au Capitole et au Vatican, comme le "Laocoon", le "Gladiateur mourant" et la plus prestigieuse

des statues de cette admirable collection d'antiques, l'"Apollon du Belvédère", l'orgueil du Vatican. A celles-ci viendront s'ajouter la "Vénus" de Médicis et la collection Borghèse tout entière.

Ces différentes expositions montrant au public les richesses artistiques prises à l'ennemi servent la politique du régime et honorent l'armée victorieuse au même titre que les trophées militaires.

Le Salon de 1808 est marqué par un événement important. Cette année-là, David présente son tableau du "Sacre"

qui suscite un engouement général. Ses pairs viennent ensemble au Salon déposer cérémonieusement une couronne de lauriers devant la toile.

En 1812, le musée et les collections qu'il renferme sont à leur apogée. Le grand escalier d'honneur construit par Fontaine est inauguré. La grande galerie réaménagée est maintenant divisée en neuf parties distinctes : la première, qui touche au salon Carré, est occupée par 107 ta-

bleaux de l'Ecole française ; les quatre suivantes en contiennent 606 des écoles allemande, flamande et hollandaise ; les quatre dernières, 463 des différentes écoles italiennes. Parmi les artistes français, on voit des œuvres de Poussin, Le Brun, Bourdon, Lesueur et aussi des marines de Joseph Vernet, seul représentant du XVIIIe siècle, tous les autres peintres de cette époque, jugés frivoles, étant exclus sur ordre de l'Empereur. Pour les écoles du Nord, les Flamands sont largement représentés avec 14 toiles de David Téniers, 15 de Van Dyck, et surtout par deux prodigieux ensembles de 33 Rembrandt et 44 Rubens. Pour l'Italie, c'est une suite éblouissante de grands maîtres qu'on ne peut pas tous citer, parmi lesquels Carrache, Léonard de Vinci, Véronèse, Tintoret, Raphaël ou encore Titien sont les plus appréciés des visiteurs...

**Lens, annexe du Louvre, une exception ?**

En 1801, le Premier consul crée douze musées en province mais aussi à Bruxelles, Genève et Mayence auxquels s'ajouteront un peu plus tard ceux de Montpellier et d'Anvers. Le musée du Louvre leur attribue alors 650 tableaux choisis parmi les diverses écoles de peinture. Jusqu'en 1811, sur ordre de l'Empereur et sous la direction de Denon, chacun de ces musées recevra plusieurs autres dotations, mettant ainsi en valeur un patrimoine trop riche pour le seul musée du Louvre qui ne pouvait pas exposer toutes ces collections exceptionnelles et incomparables. ■

Dr. Michel CSANYI



Hesdin, le 7 mars 1793, Augustin, Alexandre Joseph DARTHE, administrateur et Commissaire du département du Pas-de-Calais à ses collègues, salut.

Arrivé dans cette ville à 10 h. du soir avec un commissaire du district de Montreuil, j'ai aussitôt écrit au maire de faire convoquer extraordinairement pour le lendemain à 8 h. le conseil général de la commune afin de leur faire connaître le motif qui m'y amenait. Je me suis donc rendu ce matin... Je les ai engagés à prendre sur le champ les mesures les plus promptes pour tirer de cette ville les habits, vestes, culottes, bas, souliers, chapeaux et autres effets nécessaires à l'équipement des citoyens destinés à monter aux frontières. A ordonner des visites domiciliaires pour constater le nombre des armes à feu du calibre de guerre qui ont été livrés des arsenaux de la République ainsi que celles appartenant à des particuliers. Des communaux ont été désignés pour en suivre l'exécution.

J'ai ordonné aussi qu'on abbatit (sic) les armoiries qui existaient encore sur le frontispice des différentes maisons aristocrates... Je me suis transporté avec le maire et un officier municipal à l'hôpital de cette ville et j'ai encore trouvé dans cette maison un vrai repaire aristocratique : des livrées du fanatisme et de la superstition. Les bandeaux et les guimpes ont été en premier lieu l'objet de mon indignation et j'ai en conséquence ordonné à la municipalité de faire exécuter la loi relative à l'abolition des costumes religieux.

J'ai aussi trouvé dans cet hôpital un prêtre réfractaire qui sous le prétexte d'une maladie dont il est guéri se défend de satisfaire à la loi qui ordonne sa réclusion... La municipalité a ordonné le transport de ce calotin à Arras où j'espère qu'il ne fanatisera plus les femmes voilées assez imbéciles pour croire à ses sornettes.

J'ai aussi dénoncé une autre de ces religieuses qui avait délivré à un hussard une chanson contre-révolutionnaire. Ces femmes infectent tellement leurs malades de ce venin pestilentiel qu'en sortant de leur maison ils sont quasi tentés de partir pour Coblenz.

J'ai aussi visité les arsenaux et magasins à poudre et trouvé le tout en bon état. Les fusils semblent prêts à tirer.

Un objet important a failli ici compromettre la tranquillité de cette ville. Il y a ici un régiment de hussards que l'on recrute à chaque instant de sorte que beaucoup d'individus que l'on ne connaît pas s'y introduisent et causent beaucoup de mal... L'un de ces hussards se trouvait dans un cabaret avec plusieurs camarades et après avoir beaucoup bu, il prit sa cocarde et la brûla en partie et avala le reste avec mépris. Il dit à ses amis « Imitez mon exemple vous n'êtes pas faits pour porter un pareil chiffon. Je suis chevalier français, je n'aime que mon roi, aussi je ne dois porter comme cocarde que la noire ou la blanche. Enfin il se mit à crier vive le roi, vive la reine, vive la famille royale ».

Heureusement, il s'est trouvé un brigadier qui l'a arrêté aussitôt malgré sa résistance et conduit au cachot de la ville. Il paraît qu'il venait de la Belgique pour s'enrôler dans ce corps afin de le séduire.

L'or et l'argent coulent à grands flots pour désorganiser ce régiment qui est superbe. Les soldats depuis 15 jours sont toujours ivres, ils insultent les citoyens qu'ils connaissent pour patriotes.

J'ai en conséquence, et après la prière qui m'a été faite par le commandant des hussards, réduit ma réquisition à 30 hommes au lieu de 100.

Je viens de conclure un marché pour 100 habits vestes et culottes...

Je vais faire l'impossible auprès des marchands, cordonniers, tailleurs pour les faire travailler. Soyez tranquilles rien ne manquera aux braves défenseurs de la République, c'est moi qui vous en répond.

Quant au recouvrement des contributions il est en bon train mais cependant il serait imprudent d'en attendre actuellement un résultat pour opérer l'entière exécution de la loi du 24 février dernier.

En mars 1793, nouvelle lettre de DARTHE de Montreuil

A l'hôpital dit hôtel dieu, j'ai vu avec déplaisir les sœurs qui l'habitent encore embéguinées et costumées fanatiquement depuis la tête jusqu'aux pieds... J'ai trouvé aussi dans une des salles le portrait de Machault, ex-évêque d'Amiens actuellement émigré, qui, par ses mandements et ordonnances pastorales datées de Tournai et Coblenz, a égaré toutes les femmes imbéciles. J'ai foulé aux pieds son image au grand étonnement des admiratrices.

Les malades tant bourgeois que militaires sont bien soignés par les sœurs qui les servent malgré leur fanatisme



A LA CONCIERGERIE...



Une délégation des Amis de Robespierre s'est retrouvée à Conciergerie, dans la salle où Robespierre a passé ses derniers instants avant d'être conduit le 28 juillet 1794 à l'échafaud.

Près de la plaque commémorative où la Société des Etudes Robespierristes rappelle ces heures tragiques, nos amis Louise THUIL et Maximilien CUT-TOLI, du Comité Francilien de l'A.R.B. R., ont déposé une gerbe de fleurs. A cette occasion, nos amis ont tenu à souligner que rien ne saurait justifier qu'on veuille interdire, et parfois de façon discriminatoire, les hommages rendus aux héros de notre histoire sur les lieux et les monuments témoins de leur action et du rôle éminent qu'ils ont joué.

ET RUE ST HONORE.



Nous étions près d'une cinquantaine d'amis, serrés sur le trottoir, face au 398 de la rue St Honoré où une gerbe de fleurs a orné la façade de l'ancienne menuiserie Duplay.

Rassemblés ensuite dans la cour de l'immeuble, nous avons tour à tour évoqué quelques uns des grands principes qui ont guidé l'action de Robespierre et qui peuvent aujourd'hui encore nourrir notre réflexion. Nous avons rappelé qu'en défendant la mémoire de l'Incorruptible nous ne célébrions aucun culte. Nous appelons à rechercher pourquoi le personnage clé d'une Révolution qui a émancipé les hommes et contribué à fonder la France moderne a pu être

l'objet de calomnies si persistantes. Ses idées seraient elles encore dérangeantes ?

En fin de cette très amicale manifestation, une poignée de trublions se réclamant de l'Action Française a prétendu prendre la parole et a jeté des papillons royalistes. Immédiatement conspués, ils ont été vite expulsés.

Notre ami arrageois Emile FOURNIER, ancien grand résistant FTP, ancien déporté, chevalier de la Légion d'Honneur, a pris énergiquement la parole et rappelé l'attitude honteuse durant l'occupation et l'allégeance au régime de Vichy de dirigeants de ce mouvement.

La haine de Robespierre venant de ces héritiers des émigrés de Coblenz nous honore



# Oeuvres de Maximilien Robespierre, tome XI : Table des matières

Note sur la présente édition par Florence Gauthier

## Œuvres judiciaires

Mémoire pour Jean-Marie Gosse, 1784

Les procès de François Page et Hyacinthe Dupond, 1786-1789

## Académie d'Arras

Correspondance entre Dubois de Fosseux et Robespierre, 1785-1789

Observations sur les droits et l'état des bâtards, 27 avril 1786

Robespierre préside la réception de Louise de Kéralio

et Christophe Opoix, 18 avril 1787

Réponse de Robespierre au discours de Melle de Kéralio

## Convocation des États généraux

A la Nation artésienne. Sur la nécessité de réformer les États d'Artois,  
mars-avril 1789

Les ennemis de la Patrie démasqués, avril 1789

Doléances du corps des cordonniers mineurs d'Arras, mars 1789

## Constituante et Législative

Adresse au Peuple Belgique par plusieurs de ses Représentants, fin 1789

Motion pour la restitution des biens communaux. Projet d'adresse

à l'Assemblée nationale, février 1790

Motion de Robespierre en faveur de Saint-Omer, 29 avril 1790

Lettre aux Amis de la Constitution de Cherbourg, 7 mai 1790

Lettre de Robespierre à Louis Sallet,

Correspondance entre M. le Contrôleur général et M. de Robespierre,  
avril 1790

Lettre à M. de Beaumetz et Avis au Peuple Artésien par

M. de Robespierre, juin 1790

Lettre de la députation du Pas-de-Calais à l'Assemblée nationale, 28 mars 1791

Adresse de la Société des Amis de la Constitution

et Adresse de Maximilien Robespierre aux Français, juillet 1791

Annotations du Projet de Constitution de 1791, août 1791

Observations de Jérôme Pétion et Maximilien Robespierre, 1792

## Convention

Lettre de refus à sa nomination au Tribunal du 17 août 1792

Notes du projet de déclaration des droits, 24 avril 1793

Le Carnet de Robespierre

Actes du Comité de salut public. Notes de Robespierre, brumaire-frimaire an II

Les notes de Robespierre contre les dantonistes

## Correspondance d'Augustin Robespierre

Lettre à son frère, s.d.

Lettre à son frère, 19 juin 1790

Lettre à Dubois de Fosseux, 15 juin 1792

Errata

Index des noms de personnes et de lieux

## Bon de souscription : Tome XI des Œuvres de Maximilien Robespierre

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal, Ville : .....

Quantité : ..... exemplaires au prix de 35 € franc de port (Prix public après le 15 décembre : 40 €)

Règlement par chèque à : Société des études robespierristes 17 rue de la Sorbonne 75231 PARIS cedex 05

CCP 1565-27 U Paris

e-mail : ser\_publications@yahoo.fr

## THERMIDOR de Caroline FREGEAC

Jeune auteur de cette toute récente pièce de théâtre, Caroline Frégeac a bien voulu nous confier ce qui l'avait conduite à créer cette œuvre.

« La vérité est mon seul asile contre le crime ; je ne veux ni de partisans ni d'éloges : ma vérité est dans ma conscience. »

Vingt-sept jours avant sa mort, le 1<sup>er</sup> juillet 1794, Maximilien Robespierre, par ces mots, s'adresse déjà à la postérité. Sans doute l'a-t-il toujours fait, sans doute y a-t-il toujours eu dans ses paroles un message aux générations futures, mais Maximilien ouvre là son âme et nous invite enfin à regarder en lui.

Tout simplement, j'ai donc répondu à l'invitation après avoir déjà « côtoyé » Maximilien plusieurs années à travers diverses biographies, discours, etc. En effet, franchir la porte de son tombeau est une grande chose, mais prendre le flambeau qu'il nous tend exige un effort d'une autre espèce; être robespierriste et le revendiquer sont deux choses différentes et, après l'une, j'ai voulu m'essayer à l'autre. Il était temps pour moi de faire quelque chose pour lui, pour Robespierre, de dire à ceux qui veulent – ou ne veulent pas – l'entendre qu'il est un grand homme et le sera toujours.

Le but premier de ma pièce intitulée *Thermidor* n'est donc pas autre chose que de lui rendre le respect dont il est digne, car Robespierre n'est ni un monstre ni un dieu, mais un homme droit, juste, constamment fidèle à lui-même, « Incorruptible » tout simplement. Bien sûr, c'est un homme qui a aussi commis des erreurs, en refusant notamment toute conciliation avec quiconque, sans doute à cause d'une fatigue, d'un pessimisme et d'une paranoïa de plus en plus envahissants. Mais doit-on le haïr, le reléguer au second plan pour autant ? Non, car sans lui, une partie de notre Histoire s'efface. Sans lui, les difficultés auxquelles nous sommes encore confrontés sont occultées. Or, les problèmes sociaux n'ont pas disparu : chaque citoyen a toujours le droit de vivre, de subsister en toute liberté. De même, la guerre existe toujours et, pour la combattre, pour combattre nos difficultés en général, il n'est rien de mieux que de se souvenir des idées fondatrices de Robespierre, qui a justement noté, entre autres, que « *l'on peut aider la liberté, jamais la fonder par une force étrangère* », et également que « *la misère corrompt les mœurs du peuple et dégrade son âme* ». Ces idées, développées par lui, nécessitent une bataille constante de notre part afin qu'elles ne restent pas que des abstractions mais deviennent concrètes et respectées par tous comme elles devraient l'être. La République ne peut ignorer ces idées en brandissant la Terreur comme une menace, car la Terreur ne découle pas des idées défendues par Robespierre mais plutôt d'une paranoïa collective. Elle fait partie de lui, certes, mais elle nous fait voir qu'il n'est ni dieu ni diable, qu'il peut faire le bien comme le mal et qu'il en va de même pour chacun de nous. Il n'est qu'un homme, et « *les hommes sont cruels envers leurs semblables ; ceux qui sont contre moi ne peuvent guère être pour moi, tout comme je ne peux guère aimer ceux qui ne m'aiment pas. Les clivages sont éternels ; chacun a ses propres sentiments* » (Acte I, scène 3)

Toutefois, la bataille pour la mémoire de Robespierre n'est pas perdue d'avance. Par cette pièce, je veux croire que tout est encore possible. Pour ce faire, quatre personnages principaux sont au moins nécessaires : Robespierre, bien sûr, mais aussi Saint-Just, un jeune homme de la France actuelle ainsi que, à part entière, flottant telle une menace, la guillotine.

Saint-Just et le jeune homme, tout d'abord, représentent un lien entre le présent et le passé, car le présent naît toujours du passé et il nous est impossible d'avancer si nous n'acceptons pas ce passé qui a fait de nous ce que nous sommes. Ainsi, le respect dû à Robespierre ne viendra que si, au lieu de rester à l'écart avec dédain, notre présent se lie à notre passé ■

Caroline FREGEAC



**7 et 8 décembre 2007 au Centre Panthéon -Sorbonne à Paris**

**COLLOQUE**

**POUR LE CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES ROBESPIERRISTES**

Au programme :

Vendredi 14 h.30 : Figures fondatrices

Samedi 9 h.00 Retour sur cent ans d'activités de la SER

14 h.30 La SER dans l'espace historiographique actuel en France et à l'étranger

16h.30 La SER et les nouveaux chantiers historiographiques

Participation de nombreux historiens et universitaires français et étrangers

## ROBESPIERRE SUR EUROPE 1



Pour marquer le 14 juillet, Frédéric TADDEI animateur de télévision et de radio, avait eu la bonne idée de parler de Robespierre. Pour ce faire, il a interrogé en direct durant un quart d'heure notre secrétaire, Christian Lescureux sur les rapports que la ville natale de l'Incorruptible entretenait avec son héros. L'entretien fut sympathique et des perches visiblement tendues (à distance) pour donner à un arrageois, avocat de Robespierre, l'occasion de gommer les sempiternelles caricatures»

## ...ET SOUS LA COUPOLE

Notre ami, Alain DURIAU, d'Orléans, nous signale que Max Gallo, historien, vient d'être admis à l'Académie Française et que, dans son discours de réception, il a déclaré (selon *le Figaro*) : « Je ne veux pas d'une figuration virtuelle du passé national, je suis du côté de Sénanque et de Versailles, du côté de Jeanne et de Louis XIV, de Robespierre et de Napoléon, de Moulin et de Gaulle ».

Même en habit vert, Max Gallo, s'est donc souvenu qu'il avait écrit, entre autres multiples biographies, un *Homme Robespierre* et, en 1989, un pamphlet *Lettre ouverte aux muscadins* contre les calomnieux de l'Incorruptible»



## Un ouvrage passionnant de Jean GOUELLAIN:

## QUAND LA RÉVOLUTION PARTIT EN GUERRE

« *La France de la Révolution, c'est la France de la guerre* » a écrit Jean Paul BERTAUD, éminent historien et grand spécialiste des questions militaires sous la Révolution et l'Empire.

En retraçant les événements qui, d'août 1791 à avril 1792, ont conduit la France et l'Europe en guerre durant 23 ans, Jean GOUELLAIN apporte un précieux éclairage sur le tour déterminant qu'à effectivement pris la Révolution à partir de ces 11 mois décisifs.

**Semaine après semaine**, sont relatés les débats, les discours, les articles de journaux, les émeutes, les cérémonies et fêtes, les faits divers.

La première semaine, c'est celle du 22 au 28 août 1791. On y trouve le récit de la conférence internationale qui s'est tenue à Pillnitz, où sont réunis autour du Prince de Saxe, l'Empereur Léopold II, Le roi de Prusse et leurs conseillers pour étudier la situation créée par l'arrestation de Varennes, les réactions de chacun de ces hauts personnages. Puis on se retrouve à l'Assemblée nationale où les députés modérés s'efforcent d'instituer une monarchie constitutionnelle. Puis d'autres nouvelles de France, la situation à St Domingue, la question de savoir si les émigrés français participeront à la conférence de Pillnitz, les discussions au Château, le texte de la déclaration de Pillnitz.

Sont cités la parole et les prises de positions des hommes influents de cette époque au fur et à mesure qu'évolue la situation qui va conduire le 20 avril 1792 à la déclaration de Guerre.

Le découpage chronologique et la présentation par courts chapitres des différents angles sous lesquels sont vus les événements rendent la lecture à la fois riche et agréable.

Un dernier chapitre est consacré aux conséquences des lourdes décisions qui ont été prises alors. En annexe, on retrouve ce que sont devenus les dizaines de personnages cités.

Cet ouvrage sorti des presses en 2007 est aux éditions LA BRUYERE au prix de 26 €.

Il est au Fonds Robespierre, Bibliothèque municipale du Château de Vaudry-Fontaine à St-Laurent-Blangy (62223)»

## ROBESPIERRE DE NOUVEAU « A LA COMMUNE »

La REVUE COMMUNE dans son numéro de juin 2007 (messidor an 215) revient sur la Révolution et Robespierre à qui elle avait consacré de nombreux articles au précédent trimestre. Cette fois, on y trouve des pages de Roger Bordier « L'autre 6 mai », de Christian Lescureux « Arras et Robespierre », de Simone Pirez « La Révolution plus la musique » et Philippe Foussier « Robespierre et la gauche ». (Revue Commune 6 avenue Vaillant-Couturier 93500 Pantin. 10 €)»



# Politique et philosophie de Robespierre.

Marc Bouloiseau conclut ainsi son *Robespierre*, coll. Que sais-je ? n° 724 : « Inflexible pour lui-même il commit l'erreur de vouloir engager les autres à un semblable renoncement... *Ce saint de la démocratie* (A. de Monzie) mourut pour n'avoir pas su davantage ménager les hommes. »

Robespierre demanda effectivement beaucoup aux hommes. Ses exigences principales sont énoncées dans deux discours capitaux lus devant la Convention :

- Sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention nationale dans l'administration intérieure de la République (18 pluviôse an II – 5 février 1794)
- Sur les idées religieuses et morales (18 floréal an II – 7 mai 1794)

Robespierre y expose les grands thèmes de ce qui constitue une véritable « politique de la philosophie » (Georges Labica).

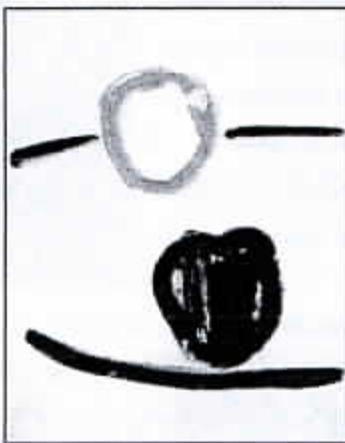
## Discours du 18 pluviôse an II :

« Nous voulons substituer dans notre pays la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, l'empire de la raison à la tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent, les bonnes gens à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel esprit, la vérité à l'éclat, le charme du bonheur aux ennuis de la volupté, la grandeur de l'homme à la petitesse des grands, un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple aimable, frivole et misérable, c'est-à-dire toutes les vertus et tous les miracles de la République à tous les vices et tous les ridicules de la monarchie ... Quelle nature de gouvernement peut réaliser ces prodiges ? Le seul gouvernement démocratique ou républicain ... Or, quel est le principe fondamental du gouvernement démocratique ou populaire, c'est-à-dire le ressort essentiel qui le soutient et qui le fait mouvoir ? C'est la vertu ; je parle de la vertu publique ... de cette vertu qui n'est autre chose que l'amour de la patrie et de ses lois ... La première règle de votre conduite politique doit être de rapporter toutes vos opérations au maintien de l'égalité et au développement de la vertu ; car le premier soin du législateur doit être de fortifier le principe du gouvernement. Ainsi tout ce qui tend à exciter l'amour de la patrie, à purifier les mœurs, à élever les âmes, à diriger les passions du cœur humain vers l'intérêt public, doit être adopté ou établi par vous. Tout ce qui tend à les concentrer dans l'abjection du moi personnel, à réveiller l'engouement pour les petites choses et le mépris des grandes, doit être rejeté ou réprimé par vous ... Il faut étouffer les ennemis intérieurs et extérieurs de la République ou périr avec elle ; or, dans cette situation, la première maxime de votre politique doit être qu'on conduit le peuple par la raison et les ennemis du peuple par la terreur. Si le ressort du gouvernement populaire dans la paix est la vertu, le ressort du gouvernement populaire en révolution est à la fois la vertu et la terreur : la vertu sans laquelle la terreur est funeste ; la terreur sans laquelle la vertu est impuissante. La terreur n'est autre chose que la justice

prompte, sévère, inflexible ; elle est donc une émanation de la vertu ... La protection sociale n'est due qu'aux citoyens paisibles ; il n'y a de citoyens dans la République que les républicains. Les royalistes, les conspirateurs ne sont pour elle que des étrangers ou plutôt des ennemis. »

## Discours du 18 floréal an II :

« Nous venons aujourd'hui soumettre à votre méditation des vérités profondes qui importent au bonheur des hommes et vous proposer des mesures qui en découlent naturellement. L'idée de l'Être Suprême et de l'immortalité de l'âme est un rappel continuel à la justice, elle est donc sociale et républicaine ... Le chef d'œuvre de la société serait de créer en lui [l'homme], pour les choses morales, un instinct rapide qui, sans le secours tardif du raisonnement, le porta à faire le bien et éviter le mal ; car la raison particulière de chaque homme, égarée par ses passions, n'est souvent qu'un sophiste qui plaide leur cause, et l'autorité de l'homme peut toujours être attaquée par l'amour-propre de l'homme. Or, ce qui produit ou remplace cet instinct précieux, ce qui supplée à l'insuffisance de l'autorité humaine, c'est le sentiment religieux qu'imprime dans les âmes l'idée d'une sanction donnée au précepte de la morale par une puissance supérieure à l'homme. Vous vous garderez bien de briser le lien sacré qui les unit à l'auteur de leur être. Il suffit même que cette opinion ait régné chez un peuple pour qu'il soit dangereux de la détruire. Car les motifs des devoirs et les bases de la moralité s'étant nécessairement liés à cette idée, l'effacer, c'est démoraliser le peuple. Il résulte du même principe qu'on ne doit jamais attaquer un culte établi qu'avec prudence et avec une certaine délicatesse, de peur qu'un changement subit et violent ne paraisse une atteinte portée à la morale et une dispense de la probité même... Le véritable prêtre de l'Être Suprême, c'est la Nature ; son temple, l'univers ; son culte, la vertu ; ses fêtes, la joie d'un grand peuple rassemblé sous ses yeux pour resserrer les doux nœuds de la fraternité universelle et pour lui présenter l'hommage des cœurs sensibles et purs ... Attachons la morale à des bases éternelles et sacrées ; inspirons à l'homme ce respect religieux pour l'homme, ce sentiment profond des ses devoirs, qui est la seule garantie du bonheur social ; nourrissons-le par toutes nos institutions ; que l'éducation publique soit surtout dirigée vers ce but... Les ennemis de la République sont tous les hommes corrompus ; le patriote n'est autre chose qu'un homme probe et magnanime dans toute la force de ce terme ... Fixons au milieu de nous la paix et le bonheur par la sagesse et par la morale. Voilà le véritable but de nos travaux, voilà la tâche la plus héroïque et la plus difficile. »



Morale, vertus civiques et privées, inflexibilité envers les hommes corrompus et les ennemis du peuple, jugement de nos actes par l'Être Suprême, voilà le chemin que traçait Robespierre pour établir le bonheur universel. Admirateur de Rousseau, il entreprit de mettre en œuvre ses idées pour construire la cité parfaite. La Révolution était le moyen d'atteindre ce but et de ce fait elle pouvait encore durer bien longtemps. Pour toutes ces raisons, il ne fut pas suivi dans la réalisation de cet idéal. Pouvait-il en être autrement ?

Gérard Bourquard

## A PROPOS DE LA COMPASSION POUR LES NOBLES

**D**ans un article publié dans son journal *LETTRES A SES COMMETTANTS* en mars 1793, Robespierre réclame un renforcement des lois contre les émigrés :

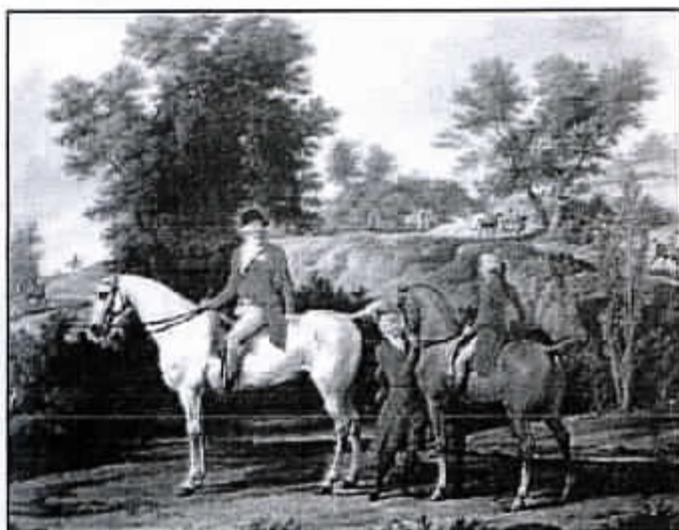
« La facilité avec laquelle les émigrés rentrent en France, et la confiance avec laquelle ils reparaissent au milieu de nous, prouvent l'insuffisance des lois portées contre eux. Elles sont tout au plus des toiles d'araignées où se prennent les plus faibles d'entre eux mais dont se dégagent aisément les plus considérables par la fortune, par le crédit, et par le talent de l'intrigue »

Constamment soucieux du respect des droits de l'homme, Robespierre reconnaît que :

« ces mesures révolutionnaires ont leurs dangers, mais elles n'en sont pas moins justes et nécessaires. ...Le régime des temps de paix et de concorde ne peut être en tout celui des temps de guerre et d'orages... »

Puis il démontre pourquoi : « Jamais loi ne fut plus exposée à plus d'infractions que celle-ci On pourrait citer un assez grand nombre des de municipalités, de directoires où les émigrés rencontrent parmi leurs juges, leurs amis : leurs parents, leurs anciens courtisans, leurs avocats, leurs baillis, leurs fermiers, leurs procureurs fiscaux...

La faiblesse seule du cœur humain, la faiblesse seule de nos mœurs, et de nos caractères aurait suffi pour multiplier les infractions à la loi.



Combien de gens aux yeux de qui les émigrés sont encore des nobles et des gens comme il faut !

**Combien de gens ne s'attendrissent qu'aux tragédies qui représentent les catastrophes des princes et des rois, et pour qui les malheurs des hommes obscurs et les calamités des peuples ne sont que de vaines déclamations.**

**Il faut une force de caractère beaucoup plus grande qu'on ne pense pour résister aux prières d'un homme insinuant, qui déploie toutes ses ressources, pour excuser toutes ses faiblesses et conserver une grande fortune...**

**Rien de si commun que la sensibilité qui pardonne aux oppresseurs ; rien de si rare que la sensibilité qui les immole courageusement aux opprimés...\***

Puis Robespierre exige plus de rigueur dans la confiscation des biens de émigrés qui sont nécessaires à la patrie :

« ... pour vaincre les ennemis qu'ils lui ont suscités ; pour soulager le peuple qu'ils ont réduit à la misère, pour sauver la fortune publique qu'ils ont voulu ruiner ; pour acquitter la dette de l'Etat qu'ils ont accrue et créée en grande partie, pour nourrir les veuves et les enfants des héros de la liberté qui meurent pour l'arracher à la fureur des tyrans leurs complices .Voilà les seuls objets de notre commisération. Ils sont à la patrie ces biens réclamés par ses anciens oppresseurs ; je veux bien les plaindre, mais je plains plus encore leurs victimes

Non je n'arracherai pas à mes concitoyens malheureux, le pain arrosé du sang de leurs pères, pour restituer l'opulence à leurs lâches assassins.

**Quand les larmes des mères de famille et des citoyennes seront essuyées, quand le peuple sera heureux, qu'on s'attendrisse si l'on veut pour les marquises de Coblenz et qu'on s'occupe de donner des consolations à l'aristocratie ».**

**En attendant préférons la république à ses ennemis, l'innocence et le malheur au crime, l'humanité à l'indulgence » \***

\*Souligné par nous